

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 (L. 225-88 CS) de la loi du 24 juillet 1966, j'ai été avisée des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

<b>CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE</b>
------------------------------------------------------

Néant

<b>CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR</b>
----------------------------------------------------------------

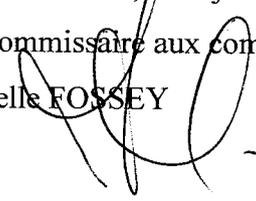
Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, j'ai été informé que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Sociétés concernées et personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Montant	Conditions particulières
<b><u>CONVENTIONS ANTERIEUREMENT AUTORISEES</u></b> <b><i>SA SIDI</i></b> M.MARTI RICHARD (PDG de SIPEA et PDG de SEMAS et de SIDI)	Répartition de la rémunération annuelle et des charges sociales y afférant	47 225 €	Répartition au prorata des chiffres d'affaires de chaque société du groupe

SAINT MAUR, Le 8 juin 2007

Le commissaire aux comptes,

Isabelle FOSSEY



## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Applicable	Non applicable	Non significatif
Règles et méthodes comptables	X		
Immobilisations	X		
Amortissements	X		
Provisions inscrites au bilan	X		
Etat des échéances , créances et dettes	X		
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		X	
Frais d'établissement		X	
Frais de recherche appliquée et de développement		X	
Amortissements des frais de recherche et de développement		X	
Fonds commercial		X	
Produits à recevoir	X		
Charges à payer	X		
Produits et charges constatés d'avance	X		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		X	
Composition du capital social	X		
Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère		X	
Crédit-bail		X	
Engagements financiers		X	
Dettes garanties par des sûretés réelles		X	
Produits et charges exceptionnels	X		
Produits et charges sur exercices antérieurs		X	
Transferts de charges	X		
Tableau des résultats des cinq dernières années	X		

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

N E A N T

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

N E A N T

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable lié aux changements de réglementation

Les nouvelles dispositions comptables du règlement du 2002-10 et 2003-07 du CRC sur les amortissements et les dépréciations ont été appliquées. L'incidence sur l'exercice clos au 31/12/2006 du changement de réglementation est sur les capitaux propres de 0,00 € et sur le résultat de l'exercice de 0,00 €.

Le passage aux nouvelles dispositions a été réalisé en appliquant la méthode prospective (méthode de réallocation des VNC).

En application de l'avis 2005-D du 01/06/2005 du Comité d'urgence du CNC, concernant la dérogation accordée aux PME, les biens non décomposables continuent d'être amortis sur leur durée d'usage. Les biens décomposables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les nouvelles dispositions comptables du règlement 2004-06 du CRC sur les actifs ont été appliquées.

L'incidence sur l'exercice clos au 31/12/2006 du changement de réglementation est sur les capitaux propres de 0,00 € et sur le résultat de l'exercice de 0,00 €.

Le passage aux nouvelles dispositions a été réalisé en appliquant la méthode prospective.  
Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles sont constatés en charges.  
Les frais d'acquisition des titres de portefeuille sont constatés en charges.

## IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Total II</b>	<b>3 651</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	439 889		
Constructions sur sol propre	1 745 804		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	65 451		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 476		2 063
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			37 800
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	<b>2 317 620</b>		<b>39 863</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	352 584		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 693		
<b>Total IV</b>	<b>354 277</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>2 675 549</b>		<b>39 863</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			<b>3 651</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains		40 868	399 021	
Constructions sur sol propre		274 331	1 471 473	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			65 451	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			68 539	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			37 800	
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>		<b>315 199</b>	<b>2 042 284</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			352 584	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		197	1 496	
<b>Total IV</b>		<b>197</b>	<b>354 080</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>315 396</b>	<b>2 400 016</b>	

## AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>				
<b>Total II</b>	1 318	1 217		2 536
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	551 065	49 689	74 863	525 891
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	56 909	2 892		59 801
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 101	4 791		57 892
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	661 075	57 372	74 863	643 584
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	662 394	58 589	74 863	646 119

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établisse- ment							
Aut. immo. incorp.							
<b>Total I</b>							
<b>Total II</b>							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>Total III</b>							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	4 826			4 826
<b>Total I</b>	<b>4 826</b>			<b>4 826</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts	2 250		1 125	1 125
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total II</b>	<b>2 250</b>		<b>1 125</b>	<b>1 125</b>
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	178 658	5		178 663
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	114 998	10 950	8 983	116 965
<b>Total III</b>	<b>293 656</b>	<b>10 955</b>	<b>8 983</b>	<b>295 628</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>300 732</b>	<b>10 955</b>	<b>10 108</b>	<b>301 578</b>
<i>- d'exploitation</i>			1 125	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		10 955	8 983	
<i>- exceptionnelles</i>				
<i>titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)</i>				

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
		1 496		1 496
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
		1 125	1 125	
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
		2 142 062	2 142 062	
Débiteurs divers				
		151 072	151 072	
Charges constatées d'avance				
		306	306	
<b>Total</b>		<b>2 296 060</b>	<b>2 294 564</b>	<b>1 496</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
		10 666		10 666	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
		14 941	14 941		
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
		30 875	30 875		
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>		<b>56 482</b>	<b>45 816</b>	<b>10 666</b>	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

4 219

**PRODUITS A RECEVOIR****Euros**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

**Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan**

31/12/2006

31/12/2005

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

Loyers à recevoir SIDI 2006

Loyers à recevoir SEMAS 2006

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

5 900

2 950

2 950

**Total****5 900****CHARGES A PAYER****Euros**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

**Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan**

31/12/2006

31/12/2005

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes :

14 941

3 701

**Total****14 941****3 701**

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE****Euros**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>		

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
Charges d'exploitation	306	
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>306</b>	

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL****Euros**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant exercic	En fin d'exercice
Actions	7.65000	7.65000	103 152			103 152

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Euros

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-11)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1 - Filiales ( plus de 50% du capital détenu)</b>				
SA SEMAS 7 RUE DE FAY 77930 CHAILLY EN BIERE	122 400	1 467 072	72.050	- 35 632
<b>2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)</b>				
SARL DRAGON FINANCES 28 BD ORNANO 92210 SAINT CLOUD	571 684		29.330	
SARL AGES2P SAVIER 4 PARC DE LA BERENGERE 92210 SAINT CLOUD	76 225		29.000	
SCI 499 RUE DU CHATEAU 7 RUE DE FAY 77930 CHAILLY EN BIERE	110 000	104 548	45.455	- 3 436
SCI 20 RUE DE DAMMARIE 7 RUE DE FAY 77930 CHAILLY EN BIERE	100 000	98 270	50.000	- 1 730
<b>B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1 - Filiales non reprises en A :</b>				
a) françaises				
b) étrangères				
<b>2 - Participations non reprises en A :</b>				
a) françaises				
b) étrangères				

**PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS****Euros**

(Arrêté du 27-04-1982)

<b>Produits exceptionnels</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Produit cession immobilisations corporelles	365 000	77520000
<b>Total</b>	<b>365 000</b>	

<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Valeur Nette Comptable Immobilisations Corporelles Cédées	240 336	67520000
<b>Total</b>	<b>240 336</b>	

**TRANSFERTS DE CHARGES****Euros**

(Arrêté du 27-04-1982)

<b>Nature des transferts de charges</b>	<b>Montant</b>
Charges locatives Saint Simon	999
Charges locatives Beauharnais	1 051
Charges locatives Mermoz	3 214
<b>Total</b>	<b>5 264</b>